

# LE BILAN DE COMPETENCES

## OBJECTIFS



- \*Faire un point sur son parcours
- \*Identifier ses compétences
- \*Trouver une nouvelle voie
- \*Booster sa carrière

## CONDITIONS



Accessible à toutes et à tous  
Eligible au CPF\*

## FINANCEMENT

Par le CPF\*

OU

Par l'entreprise dans le cadre  
du plan de développement  
des compétences (avec  
accord du n+1)



## DEMARCHE

3 phases

Phase préliminaire pour analyser le  
besoin et définir les modalités de  
déroulement

Phase d'investigation pour  
construire le projet professionnel

Phase de conclusion pour formaliser  
les moyens et les étapes de mise en  
oeuvre du projet professionnel



Durée : 24 heures maximum

## ACCES



Accès via l'application  
mobile ou le site web

[moncompteformation.gouv.fr](https://moncompteformation.gouv.fr)

[contact@campus-career.fr](mailto:contact@campus-career.fr)

[www.campus-career.fr](https://www.campus-career.fr)

